

**RAPPORT ADRESSÉ AU GOUVERNEMENT
D'HAÏTI. CONFÉRENCE INTERNATIONALE
AMÉRICAINNE TENUE A WASHINGTON,
ÉTATS-UNIS, DU 2 OCTOBRE 1889 AU 19
AVRIL 1890**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649686599

Rapport Adressé Au Gouvernement D'HaïTi. ConféRence Internationale AméRicaine Tenue a Washington, éTats-Unis, Du 2 Octobre 1889 Au 19 Avril 1890 by Mr. Hannibal Price

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

MR. HANNIBAL PRICE

**RAPPORT ADRESSÉ AU GOUVERNEMENT
D'HAÏTI. CONFÉRENCE INTERNATIONALE
AMÉRICAINNE TENUE A WASHINGTON,
ÉTATS-UNIS, DU 2
OCTOBRE 1889 AU 19 AVRIL 1890**

RAPPORT

ADRESSÉ AU

GOUVERNEMENT D'HAÏTI

PAR

MR. HANNIBAL PRICE

DÉLÉGUÉ A LA

Conférence Internationale Américaine

TENUE A

WASHINGTON, ÉTATS-UNIS

DU 2 OCTOBRE 1889 AU 19 AVRIL 1890



NEW YORK

IMPRIMERIE FRANÇAISE LOUIS WEISS & CO.

No. 118 FULTON STREET

1890

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

THE LIBRARY
THE UNIVERSITY
OF TEXAS

LÉGATION D'HAÏTI.

New York, 19 Août 1890.

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint mon Rapport Général sur les travaux de la Conférence Internationale Américaine, tenue à Washington pendant les mois d'Octobre 1889 à Avril 1890.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'assurance de ma très haute considération.

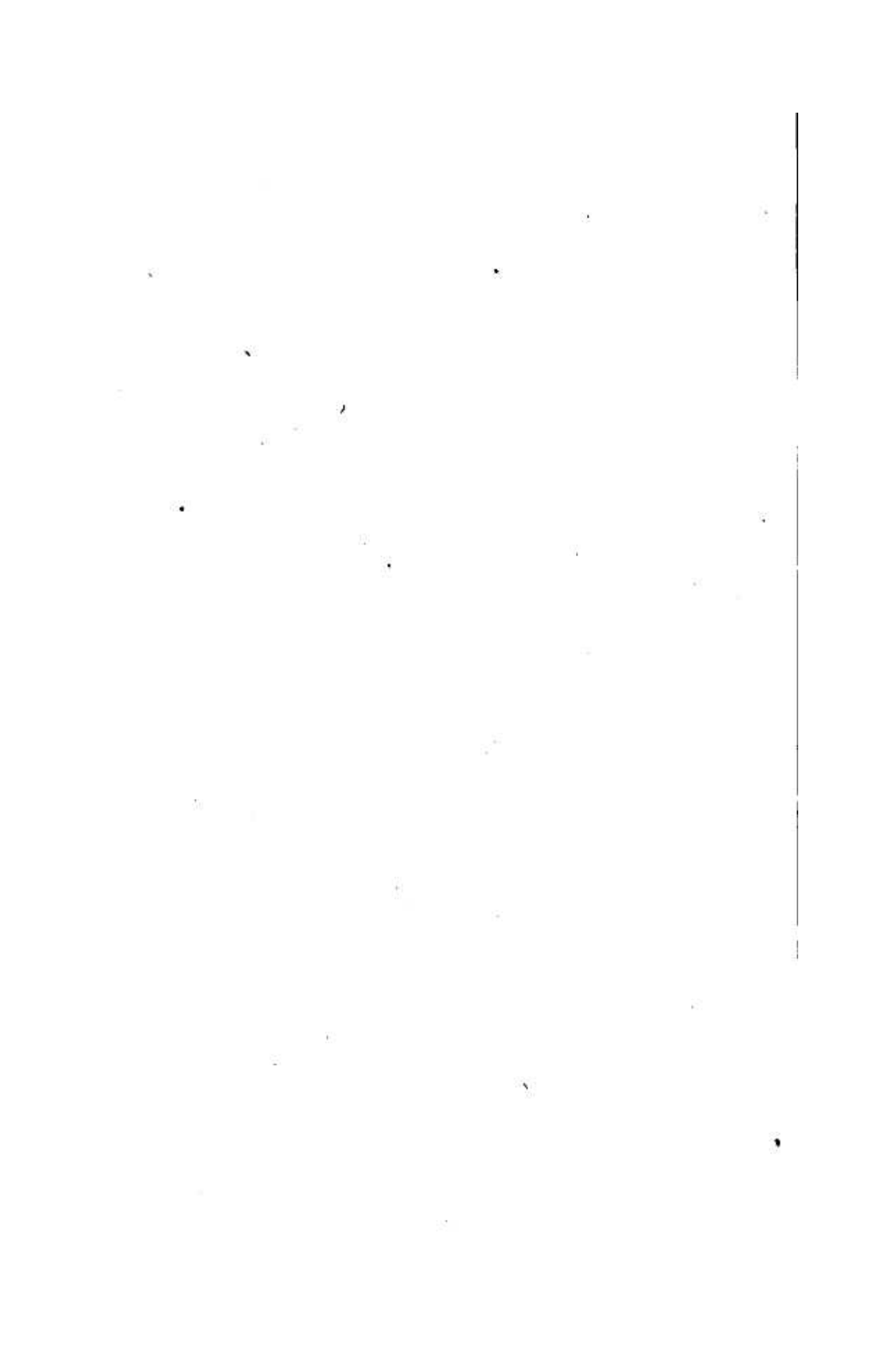
Le Délégué d'Haïti à la Conférence,

HANNIBAL PRICE.

Monsieur ANTÉNOR FIRMIN,

Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures,

PORT-AU-PRINCE.



THE LIBRARY
THE UNIVERSITY
OF TEXAS

RAPPORT

SUR LA

CONFÉRENCE INTERNATIONALE AMERICAINE

DE WASHINGTON.

Par un acte du Congrès en date du 14 mai 1888, le Président des Etats-Unis a été autorisé à inviter les Républiques du Mexique, de l'Amérique Centrale, de l'Amérique du Sud, d'Haïti et de Saint-Domingue et l'Empire du Brésil, à nommer des délégués pour se joindre à ceux des Etats-Unis en une conférence qui devait être tenue à Washington dans le cours de l'année 1889. La mission de ces délégués devait être de discuter et de recommander à l'adoption de leurs gouvernements respectifs un plan d'arbitrage pour le règlement des différends et disputes qui pourraient surgir à l'avenir entre les nations représentées et d'examiner les questions relatives au développement des relations commerciales et des moyens directs de communication entre elles, aussi bien que les moyens d'encourager tels arrangements réciproques des relations commerciales qui pourraient être profitables pour tous en assurant de plus grands débouchés aux produits de chacun de ces Etats.

PROGRAMME.

Dans la section II de l'acte du 24 mai 1889, le Congrès a établi un programme en huit articles des questions qui devaient être soumises à l'examen de la Conférence :

1. Mesures tendant à sauvegarder la paix et à promouvoir la prospérité des divers Etats américains.

2. Mesures tendant à la formation d'une union douanière américaine sous l'empire de laquelle le commerce des nations américaines entre elles serait appelé à se développer, autant que cela serait possible et profitable.

3. L'établissement de communications fréquentes et régulières entre les ports des divers Etats américains et entre les ports respectifs de chaque Etat.

4. L'établissement d'un système uniforme de règlements des douânes dans chacun des Etats indépendants de l'Amérique pour régler le mode d'importation et d'exportation des marchandises, ainsi que les droits et frais de port; l'établissement d'une méthode uniforme pour la classification et l'évaluation des marchandises dans les ports de chaque Etat; l'établissement d'un système uniforme de factures et l'examen de la question de l'état sanitaire des navires et des quarantaines.

5. L'adoption d'un système uniforme de poids et mesures, et celle de lois pour la protection dans chaque Etat des brevets d'invention, des droits d'auteur et des marques de fabrique des citoyens des autres nations, et pour l'extradition des criminels.

6. L'adoption d'une monnaie commune en argent à émettre par chaque gouvernement et jouissant du caractère de monnaie légale pour toutes les transactions entre les citoyens de toutes les nations américaines.

7. Leur accord sur un plan défini, à recommander à l'adoption de leurs gouvernements respectifs, pour l'arbitrage de toutes les questions, de toutes les disputes, de tous les différends qui peuvent exister actuellement ou surgir par la suite entre leurs nations respectives, afin que toutes les difficultés et disputes entre ces nations puissent être réglées pacifiquement et que toute guerre entre elles soit ainsi évitée.

8. Et l'examen de toutes autres questions relatives au bien-être des divers Etats et qui pourront être soumises à la Conférence par chacune des nations invitées à y participer.

ARRIVÉE DES DÉLÉGUÉS A WASHINGTON.

En vertu de l'invitation adressée par le Président des Etats-Unis aux différents gouvernements désignés dans cet acte du Congrès Fédéral, les délégués des Etats américains se sont réunis et ont tenu leur première séance à Washington le 2 octobre 1889.

A cette première séance, tenue dans le salon de réception diplomatique du Département d'Etat, treize nations sur dix-huit étaient représentées.

L'Honorable James G. Blaine, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, souhaite la bienvenue aux délégués, puis ayant constaté la présence de la majorité des Etats qui avaient accepté l'invitation du Gouvernement Fédéral, il déclara la Conférence ouverte.

L'honorable secrétaire d'Etat avait conclu son discours de réception des délégués par les bienveillantes paroles qui suivent :

“ Avant que la Conférence entre formellement dans la discussion des matières qui doivent lui être soumises, je suis chargé par le Président d'inviter tous les délégués à être les hôtes du gouvernement dans le cours d'une visite à faire dans diverses sections du pays, en vue de montrer à nos amis de l'étranger la situation des Etats-Unis et d'offrir en même temps à nos populations chez elles-mêmes le privilège et le plaisir d'offrir la chaleureuse bienvenue des Américains à des Américains.”

Ce serait ici l'occasion de s'étendre sur la grandiose hospitalité offerte par le gouvernement et le peuple des Etats-Unis aux délégués de l'Amérique Latine; de décrire ces voyages princiers en bateaux à vapeur et en wagon